

APPEL A PROJETS 2017

COLLABORATION AVEC LA POLOGNE (« PAN »)

1. PRESENTATION

Le Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS (F.R.S.-FNRS) a conclu un accord bilatéral avec la « Polish Academy of Sciences - PAN » (Pologne) dans le but d'encourager la mobilité des chercheurs pour des missions de courte durée et l'émergence de projets communs entre des laboratoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et des laboratoires polonais.

Chaque institution dispose de ses propres principes généraux qui doivent être respectés par leurs chercheurs :

- pour la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), cette coopération scientifique est ouverte aux chercheurs à partir du niveau post-doctoral.
- afin d'assurer l'éligibilité de toutes les demandes, il est impératif que les chercheurs partenaires aient également soumis une proposition auprès de la PAN en respectant ses propres critères d'éligibilité.

1.1. Objectif de la coopération

Cet accord bilatéral vise à contribuer au développement et à l'intensification de la coopération scientifique entre la Belgique et la Pologne sous forme de :

- recherches communes,
- colloques bilatéraux,
- échanges de chercheurs dans le cadre de collaborations conjointes,
- visites dans les centres scientifiques,
- échanges d'informations et d'expériences.

1.2. Domaines scientifiques concernés

L'appel à projets est ouvert à tous les domaines de recherche.

1.3. Durée des projets

La durée des projets est de trois ans maximum.

1.4. Durée des missions

Les missions sont de courte durée (1 semaine à 2 mois).

2. EVALUATION ET SELECTION DES PROPOSITIONS

Après une première sélection administrative par le Fonds, chaque proposition sera adressée à deux experts en fonction du domaine de recherche, pour une évaluation scientifique.

Les projets seront sélectionnés conjointement par les deux institutions, sur base de leurs évaluations scientifiques respectives.

2.1. Critères d'évaluation

Les critères pris en compte dans l'évaluation par les pairs sont les suivants :

2.1.1. Qualité scientifique du projet

- Originalité des thématiques,
- Clarté des objectifs,
- Méthodologie.

2.1.2. Intérêt de la coopération

- Complémentarité des équipes de la FWB et du pays partenaire,
- Transfert des compétences du pays partenaire vers les équipes de la FWB,
- Transfert des compétences de la FWB vers les équipes du pays partenaire.

2.1.3. Qualité des équipes

- Compétences de l'équipe de la FWB,
- Qualité de l'environnement scientifique de la FWB,
- Compétence de l'équipe du pays partenaire,
- Qualité de l'environnement scientifique du pays partenaire.

2.2. Calendrier indicatif

30 juin 2017 : ouverture de l'appel.

29 septembre 2017 : clôture de l'appel.

Octobre - décembre 2017 : évaluation scientifique.

Janvier - février 2018 : sélection conjointe.

Mars - avril 2018 : début des projets.